

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED BS Pays de la Loire Du 6 février 2023 (visioconférence)

Présents : Xavier Prieur, Julie Gavard, Marie Palard, Emilie Camberlein, Dorian McIlroy, Hélène Libouban, Jean-Benoît Hardouin, Simon Bulteau, Cassandre Jeannot, Lucile Martin, Karl Rouger, Bruno Le Bizec, Caroline Le Guiner, Linda Grimaud, Pierre Boudry, Audrey Bihouée, Céline Fassot, Stéphanie Bonnaud, Claire Vinatier, Alexis Descatha, Frank Boury, Mael Bouillon, Emilie Roger, Patricia Parnet

Absents :

Excusés : Alicia Baptista Vicente, Emmanuelle Chevassus, Gaud Dervilly

Invités : Florence Adam, Marine Pannier

La séance s'est ouverte à 14h01, l'ordre du jour est présenté.

1- Point d'information CSI sur AMETHIS

Plusieurs choses se mettent en place sur les CSI : refonte des documents, volonté de garder les annexes confidentielles, passage d'ouverture à AMETHIS.

Le passage vers AMETHIS est en cours, mais ne sera pas effectif tout de suite.

2- La commission recherche : FRM, FRFT, concours et réflexions en cours

Concours :

Pour information, le calendrier du concours est de nouveau présenté. Il est le suivant :

- Du 2 janvier 2023 au 31 mars 2023 : Dépôts des sujets par les porteurs de sujet sur la plateforme Thèses en Bretagne Loire
- 31 mars 2023 : Date limite de dépôt des sujets par les porteurs
- Semaines 13-15 : Examen des sujets par les gestionnaires de site (gestionnaire de direction pour Nantes) et les comités de sélection de site

- 13 avril 2023 : Réunion de Commission Recherche pour validation des sujets
- 14 avril 2023 : Mise en ligne des sujets et ouverture des candidatures sur la plateforme Thèses en Bretagne Loire
- 9 juin 2023 : Clôture des candidatures. Il reste la possibilité de compléter les dossiers
- 16 juin 2023 : à 12h00 candidature définitive
- 19 juin matin 2023 CSS+ se réunissent pour déterminer les candidatures
- 20 juin 2023 : Commission Recherche pour arrêter la liste des candidats pour les auditions. Les candidats sélectionnés recevront leur convocation par mail.
- 26 au 28 juin 2023 : Auditions sur chaque site. Les membres du jury ne doivent pas être les mêmes sur les différents sites.
- 30 juin 2023 : Conseil de l'ED Angers, le matin pour permettre la publication des résultats dans l'après-midi
- Fin août et fin septembre : Validation définitive de l'attribution du contrat doctoral et signature des Présidents d'Université
- Session de rattrapage (optionnelle) début septembre 2023

Les membres du Conseil proposent d'envoyer une relance du calendrier aux encadrants le 15 février 2023.

Concernant le cadre du concours, une nouveauté est proposée. Celle de demander deux pages au lieu d'une pour le résumé du projet de thèse. **Décision validée à l'unanimité.**

Il y a un questionnement autour des lettres de recommandations et de leur prise en compte par le jury. Les membres de la commission recherche (CR) sont surpris lorsqu'il n'y en pas, mais ne les prennent pas forcément en compte lorsqu'il y en a. Se pose également le souci de l'objectivité en cas de lettre de recommandation écrite de la part d'un·e encadrant·e, qui a en amont déjà validé le·la candidat·e. Est proposé l'abandon de ces lettres de recommandation, en considérant que l'acceptation du·de la candidat·e implique l'équipe encadrante et traduit que celle-ci s'engage pour le·la candidat·e. **Décision validée à l'unanimité.**

Les jurys de concours doivent être huit par sites, avec une représentativité maximale des disciplines portées par l'ED, avec une recherche d'équilibre hommes/femmes, et d'appartenance aux Etablissement (Nantes et Angers). La question se pose de savoir si l'on peut augmenter le nombre de membres, pour atteindre 10 par sites. Il ressort des échanges qu'il est difficile de réunir autant de membres de jury. **La décision est validée à l'unanimité.** L'appel à candidature aura lieu en avril 2023 après les dépôts de sujets.

Le rôle de modérateur est maintenu, et sera tenu par le directeur et la directrice des sites correspondants.

La question des notes et classements obtenus en Master est récurrente. En général, les notes du Master 2 (M2) sont intégrées dans le classement. Ajouter les notes du Master 1 (M1) n'a pas

emporté l'adhésion des membres du Conseil, notamment par rapport au parcours de l'étudiant·e (ingénieur·e, etc.). Il y a eu beaucoup de discussions en CR autour du M2, où pour certains étudiants·es nous retrouvons les notes des deux semestres, alors que pour d'autres il n'y a que les notes du premier semestre et le calcul du percentile par rapport à l'effectif. La CR a la volonté d'être plus inclusive pour les différents parcours. La CR propose de garder les notes de M1 et de M2. La décision est de ne garder que les notes de M2 comme critère décisionnel, mais de garder les notes de M1 comme élément d'appréciation. **Vote : 18 pour, 2 contre et 1 abstention.**

FRM :

Le courriel de l'appel d'offre a été diffusé le 23 janvier 2023. Le calendrier de l'École Doctorale (ED) est le suivant :

- Date limite de remontée à l'ED des candidatures : 13 mars 2023 à midi.
- Sélection des candidats·es et transmission à la FRM le 23 mars 2023 au plus tard.

Le calendrier de la FRM est le suivant :

- Date de fin de saisie du formulaire en ligne par le candidat le 30 mars 2023
- Sélection des dossiers par la FRM fin juin 2023

Cet appel d'offre est très sélectif. Cependant, en 2022 sur les deux candidats·es transmis·es, les deux ont été financés par la FRM. Dans l'étude des dossiers, il est pris en compte la qualité du·de la candidat·e et de l'équipe encadrante ; les dossiers avec des projets translationnels sont privilégiés.

NB : Le montant de ce financement est de 114 120 €. Il est de la responsabilité des équipes de s'assurer que ce montant couvre bien le salaire exigé par l'organisme de gestion et/ou d'être en mesure d'apporter la différence si nécessaire.

FRFT-ITMO Cancer :

L'objectif de ce programme est de former des médecins, pharmaciens·nes et vétérinaires à la démarche scientifique et à la recherche en cancérologie. Ces formations s'inscrivent dans un parcours d'alternance entre la recherche et la clinique. Leur but est ainsi double :

- Pour l'édition 2023, seules les formations doctorales en France sont concernées. De plus, seuls·es les candidats·es proposés·es en amont par leur ED pourront déposer un dossier. Au-delà de la 5^{ème} année d'étude de pharmacie ou de la 6^{ème} année d'étude de médecine, la réussite au concours de l'internat sera requise.
- Les candidats·es doivent faire acte de candidature auprès de l'ED BS avant le 6 mars 2023 en envoyant un CV, une lettre de motivation, un résumé du projet (1 à 2 pages maximum), et une lettre de leur futur·e encadrant·e.

L'ED analysera les dossiers et fera parvenir les trois meilleurs dossiers à l'ITMO Cancer.

Discussions en cours à la CR :

À la CR, il y a des discussions autour des modalités de concours pour l'année 2023. Mais également au sujet des autorisations de soutenance et notamment sur comment ne pas retarder les doctorants·es dans le cas où il n'y aurait pas d'article en premier auteur accepté. La CR estime qu'il faut encourager les dépôts sur les archives ouvertes. S'il n'y a pas d'article en révision, pas d'article soumis, et pas de possibilité de preprint, la proposition est faite de demander les rapports de CSI et convoquer un CSI exceptionnel avec dans l'idée de nommer un·e 3^{ème} rapporteur·rice désigné·e par l'ED. Il y a également la volonté de nuancer cette absence d'article en premier auteur, en deuxième ou troisième auteur si cela rentre dans le champ du projet doctoral. Concernant les Reviews, la CR se demande si l'on peut les considérer comme articles à part entière. La question qui se pose est qu'actuellement l'autorisation de soutenance est délivrée par le directeur de site, sur la base de documents objectifs. S'il y a une discussion, comment s'y prend-on et dans quel cadre se place la discussion. Le CSI est toujours discutable, car il est notamment choisi par les encadrants.

La CR continue à réfléchir sur la base des éléments retenus :

- la position en 2^{ème} et 3^{ème} auteur est un élément favorable
- un brevet doit être associé à un projet de publication scientifique
- une revue de la littérature ne constitue pas le même investissement selon qu'il s'agisse d'une revue classique, d'une revue systématique avec ou sans méta-analyse
- quelle instance de décision ? Une proposition est faite en faveur de la commission scientifique de site

La Commission recherche avancera sur ces questions pour discussion au prochain conseil de l'ED.

3- La commission animation scientifique : les journées scientifiques (JS)

Les prochaines JS de l'ED auront lieu les 4 et 5 avril 2023 à Oniris, dans l'amphithéâtre d'Honneur (Pierre Cuq), le hall d'Honneur et l'amphithéâtre Godfrain. Il y a eu la diffusion d'un Save the Date sur la page LinkedIn de l'ED.

Le choix du traiteur est en cours, et le logement des Angevins·es sur Nantes sera assuré par la Maison de l'élève.

Les supports de communication ont été réalisés par Carine Gimbert. Linda Grimaud a créé un site internet sur Sciencesconf, afin que le doctorants·es puissent s'inscrire et déposer leur abstract : <https://jbs-na-2023.sciencesconf.org/> . Il y a également la possibilité de clôturer et d'éditer un livret à l'issue des inscriptions.

Il subsiste encore une interrogation sur le fait d'inviter ou non les premières années à cet évènement. Cela dépendra du budget.

Proposition de programme :

Mardi 4 avril 2023 :

- 8h15-8h45 : Accueil des participants-es / installation des posters
- 8h45-9h00 : Introduction (Direction ED BS / Oniris)
- 9h00-9h15 : Présentation des sponsors

Session 1 :

- 9h15-10h00 : 3 présentations orales (10min + 5min questions)
- 10h00-11h00 : Pause-café – Visite commentée des posters

Session 2 :

- 11h00-11h45 : Conférence invitée
- 11h45-12h30 : 3 présentations orales (10min + 5min questions)
- 12h30-14h00 : Déjeuner (buffet) – Visites des stands des sponsors

Session 3 :

- 14h00-14h45 : Conférence invitée
- 14h45-15h30 : 3 présentations orales (10min + 5min questions)
- 15h30-16h00 : Pause-café – Visite commentée des posters

Session 4 :

- 16h00-16h45 : 3 présentations orales (10min + 5min questions)

Session 5 :

- 16h45-17h30 : 3 présentations orales (10min + 5min questions)
- 17h30-17h45 : Election des meilleures présentations orales par le public (parmi les 15 présentations orales)
- 17h45-18h00 : Clôture de la journée

Mercredi 5 avril 2023 :

- 8h30-9h00 : Accueil des participants-es

Session « Après la thèse » :

- 9h00-10h00 : Intervenants-es « Parcours professionnel après la thèse »
 - Nicolas Lheureux (Dr U1021 Bordeaux)

- Aurélien Sérandour (MCU UMR_S 1064 Nantes)
 - Murielle Corvaisier (Coordinatrice d'études cliniques en oncologie thoracique, CHU Nantes)
 - Cabinet de recrutement dans le domaine de la santé (en cours)
 - Patrice Morel (Chef de projet SATT Valorisation Ouest)
- 10h00-10h45 : Discussion
 - 10h45-11h15 : Pause-café – Discussion ouverte
 - 11h15-12h00 : Visite commentée des posters
 - 12h00-13h00 : Remise des prix – Cocktail – Clôture des JS

Intervenants conférences invitées (à confirmer en fonction des disponibilités) :

- Laureline Berthelot, Laureline Berthelot, CR INSERM, CR2TI Nantes. Microbiote et réponse ac dans la sclérose en plaque. Dysfonction chronique du greffon pulmonaire.
- Intervenant dans le domaine de l'IA et des données de santé (Cluster DELPHI)

Liste des sponsors (la plupart en attente de confirmation) :

- Simon Tendil, Molecular Devices, 15 min de présentation avec stand (validé)
- Grosseron
- Thermofisher
- Clinisciences
- Dutscher
- Labex IGO
- Stemcell
- Agilent
- Clean cells
- BioGenOuest
- Atlanpôle biothérapies
- Inserm Grand Ouest (Prix, Goodies)
- SFR ICAT (Prix)
- SFR Bonamy (Prix)

Prix (en fonction du budget) :

- Prix du public de la meilleure communication orale (en ligne avec une application QRCode Wooclap)
- Prix du jury de la meilleure communication orale
- Prix du jury du meilleur poster

→ Cartes cadeaux ?

Il y a une discussion sur le contenu scientifique. La proposition est de clarifier le pourquoi du choix de tel ou tel orateur et de privilégier des orateurs sur des sujets transversaux.

Plusieurs propositions sont faites :

- Pour la session IA, ajouter Patrick le Callet, UN, LS2N
- organoïdes et cellules souches : contacter le groupe DevSTEM (Nathalie Gaborit et Maxime Mahe)
- single cell RNA, Jerome MARTIN (MCU-PH) et Virginie Forest

Il y a un questionnaire de la part du Conseil sur l'utilité des prix, où la qualité d'orateur·rice prime sur la qualité scientifique. Il faut donner l'envie de partager les recherches scientifiques plutôt qu'encourager via un prix. Lorsqu'on est jury, il faut privilégier le contenu à la forme.

Les modérateurs·rices seront parmi les doctorants·es. Les membres du jury seront les membres de la commission, et les doctorants·es.

Proposition de prévoir un lieu où les doctorants·es, les encadrants·es, et les personnels de l'ED puissent se réunir. Il existe un bar à 500m d'Oniris où ils peuvent accueillir 70/80 personnes.

Il faut également redéfinir le périmètre afin d'envoyer un courriel la semaine 7 pour informer de la date définitive avec les inscriptions.

4- La commission internationale : appel d'offre en cours

Un nouvel appel d'offre (AO) a été lancé pour ce premier semestre 2023, avec un nouveau formulaire unique et en anglais, qui inclut des aides par forfaits (350 € intra EU et 700 € extra EU). Cet AO simplifié a été communiqué par courriel, sur la page Web de l'ED ainsi que sur la page LinkedIn. Il inclut également le soutien aux mobilités entrantes et simplifie le processus de vérification *a posteriori*. Une dotation additionnelle de 2000 € a été accordée à cet AO par le bureau de l'ED.

Un questionnaire est en cours d'élaboration pour mieux connaître l'expérience des doctorants·es de l'ED à l'international.

Les prochains axes de travaux sont l'actualisation et l'enrichissement du contenu de la section internationale du site Web de l'ED, et la définition des indicateurs de suivi de la mobilité étudiante au sein de l'ED.

5- La commission de suivi des thèses et de la formation

Nouvelle présentation de la commission et de ses missions :

- Suivi de la thèse :
 - Validation des CSI
 - Donner l’alerte sur les thèses problématiques
 - Validation des équivalences de formation sur AMETHIS
- Formation :
 - Organisation de l’offre de formation à destination des doctorants-es

Il y a eu une réunion de la commission le 13 décembre 2022, et plusieurs points ont été discutés :

- CSI :
 - Passage des annexes confidentielles en ligne
 - En cas d’alerte, situation discutée en commission : évaluation de la démarche à suivre
- Formations :
 - Disparition des heures d’enseignements en équivalence de formation
 - Difficultés d’utilisation d’AMETHIS pour certains doctorants-es et valideurs
 - Quel budget pour mettre en place des formations ?
 - Proposer des formations en anglais (notamment pour les doctorants-es internationaux-ales)
- Proposition d’un-e tuteur-riche aux doctorants-es : Etudiants-es de 3^{ème} année d’un autre laboratoire pour les étudiants-es de 1^{ère} année. Proposition à mettre en place avec les associations de doctorants-es d’Angers, Nantes et Oniris.
- Encadrement de thèse : Liste des nouveaux-elles encadrants-es de thèse en septembre pour les contacter et leur proposer de suivre une formation sur l’encadrement de thèse. Livret du doctorant.

Les points qui seront abordés lors de la prochaine réunion du 15 février 2023 :

- Echange avec la direction de l’ED sur les formations qui pourraient être proposées aux doctorants-es dans le cadre de la Graduate School
- Echange avec Stéphanie Bonnaud d’Atlanpôle Technopôle et incubateur ministériel. Sensibilisation à la création d’entreprise spécifique des Biotechnologies et santé. Formation à l’innovation et par projet.
- Analyse de l’enquête auprès des doctorants-es sur les besoins en formation

6- Divers

Prochains conseils :

- 3 avril 2023 en visio
- 30 juin 2023 en présentiel à Angers

La séance se termine à 16h00.